

Jeudi 8 novembre
9h00-17h00

Formation sur 1 journée
à l'OGA Atlantic,
La Roche/Yon

Participation: 48 € TTC

Comprendre et effectuer sa comptabilité libérale

Même si vous avez choisi d'utiliser un logiciel comptable, il est important de comprendre comment s'organisent les grands principes comptables et quelles sont les différentes obligations.

Objectif

- Comprendre la comptabilité courante de son activité jusqu'à l'établissement de sa déclaration 2035.

Programme

- **Organisation comptable** : les obligations de l'adhérent, la nomenclature des postes, le choix du support.
- **La tenue du livre-journal** : enregistrement des recettes et des dépenses, les dépenses forfaitaires, les dépenses mixtes, la trésorerie.
- **Les immobilisations et les amortissements** : le registre des immobilisations, les régimes linéaire ou dégressif, la durée usuelle, la cession et les plus ou moins-values.
- **La TVA** : principe général, le régime simplifié ou normal, le cas des immobilisations.

ANIMATION



Un permanent de l'OGA Atlantic